



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question écrite n° 92320

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la prise en charge des personnes dépendantes. Le rapport de la Cour des comptes de novembre 2005 consacré à la dépendance des personnes âgées a révélé que son financement repose aujourd'hui sur un ensemble très hétérogène de dispositifs d'interventions, d'aides et de prestations : mécanismes d'assurance sociale, incitations fiscales, dispositifs de solidarité et d'aide ou d'actions sociales. De fait, l'estimation de l'effort de la collectivité est difficile. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend prendre des mesures de simplification en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92320

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 2006, page 4134